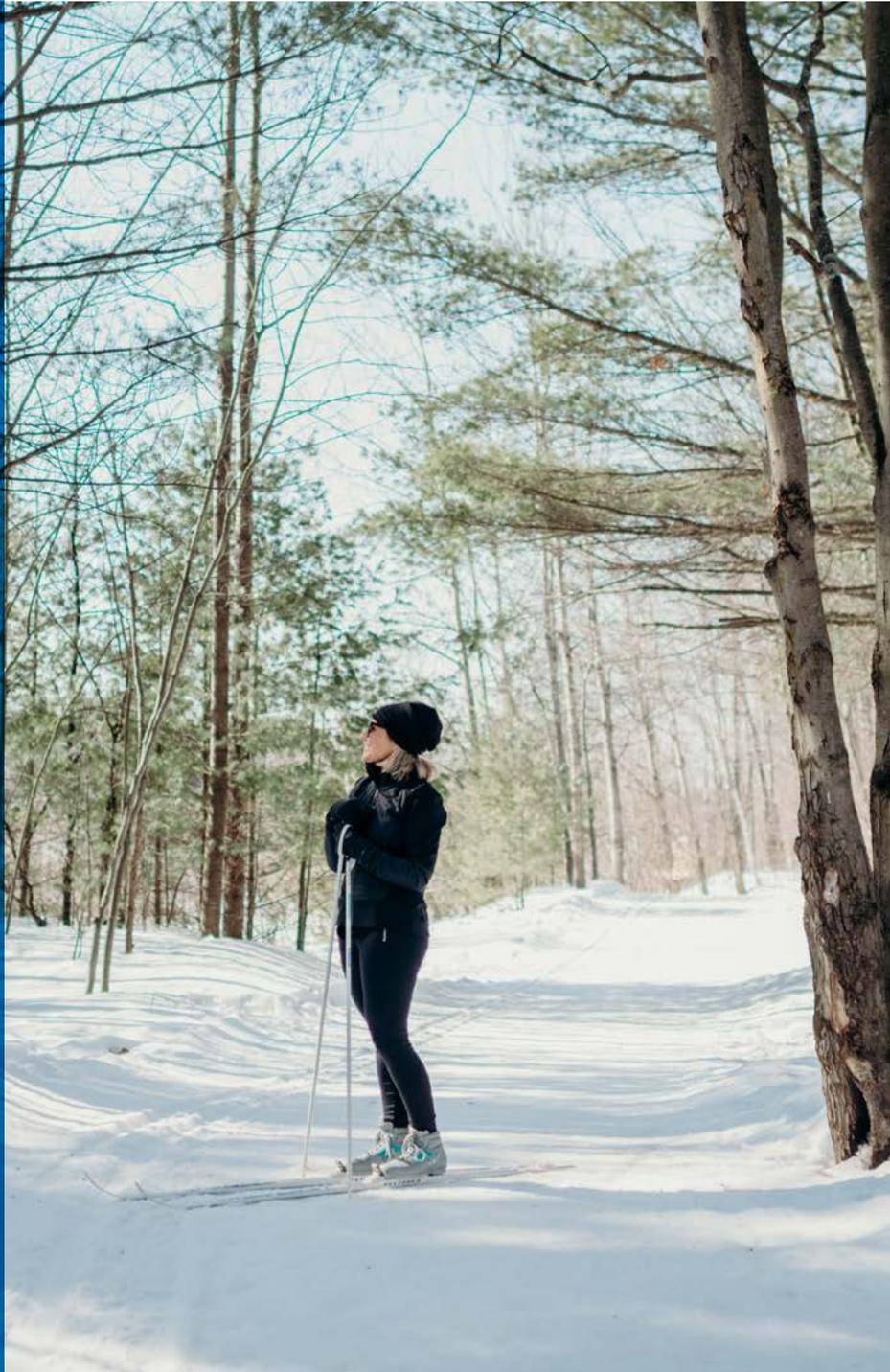


MÉMOIRE

dans le cadre
des consultations
prébudgétaires

Budget 2021-2022



18 décembre 2020



TABLE DES MATIERES

1	Terrebonne, pôle de croissance de la région de Lanaudière	5
2	Demandes.....	5
2.1	Centre aquatique du pôle de la Croisée (Lachenaie)	5
2.2	L'importance des pôles sociaux à Terrebonne.....	6
2.3	Legs pour le 350 ^e anniversaire de Terrebonne	6
3	Projet de loi no 66	7
4	Autres attentes de la Ville de Terrebonne	7
5	Conclusion	8

Document préparé par la Direction générale de la Ville de Terrebonne.
18 décembre 2020

1 TERREBONNE, PÔLE DE CROISSANCE DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Dixième ville en importance au Québec, Terrebonne compte plus de 117 000 citoyennes et citoyens et regroupe un des plus hauts taux de jeunes familles au Québec.

La Ville de Terrebonne représente le 4^e pôle démographique le plus important de la région métropolitaine de Montréal et les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pour l'horizon 2011-2036 prévoient une poursuite de cette croissance. Il va sans dire que des projets multiples et un développement fort prometteur s'érigent à l'horizon pour la municipalité.

Sur le plan du développement économique, la Ville de Terrebonne ouvre les portes aux investisseurs dans plusieurs secteurs d'activité : industriel, commercial, résidentiel, agricole, institutionnel, communautaire et social, hébergement et tournage cinématographique. Avec plus de 3 000 entreprises sur son territoire, la Ville comptait près de 35 000 emplois contre 59 080 travailleurs résidents sur le territoire en 2016, sans compter de nombreux établissements institutionnels présents.

Devant ces pôles de croissance et de développement, la Ville de Terrebonne doit faire face aux enjeux auxquels elle doit répondre par des actions et des projets concrets au bénéfice de ses citoyens, de ses partenaires et des communautés du milieu et d'affaires. Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget provincial 2021-2022, la Ville de Terrebonne souhaite donc soumettre ses demandes et attentes prioritaires au gouvernement du Québec afin de poursuivre sa croissance et son développement.

2 DEMANDES

En vue de répondre à l'extraordinaire croissance démographique et économique que connaît la Ville de Terrebonne, son administration devra planifier le développement de plusieurs infrastructures au cours des prochaines années.

Les projections indiquent d'ailleurs que d'ici environ 20 ans, la population de Terrebonne devrait franchir le cap des 140 000 habitants. C'est donc dire qu'un soutien important sera nécessaire pour assurer un développement rigoureux et multidimensionnel, notamment du point de vue des installations qui desservent les citoyens. Ces investissements viendront soutenir la volonté municipale d'entretenir une communauté solide et active qui a tout à sa portée pour s'épanouir à son plein potentiel.

2.1 Centre aquatique du pôle de la Croisée (Lachenaie)

Au plan sportif, Terrebonne se soucie constamment de maintenir une offre diversifiée de grande qualité. Bien que certains plateaux sportifs disponibles sur le territoire soient de très haut niveau, il n'en demeure pas moins que des projets d'envergure sont actuellement en planification et que ces derniers nécessiteront l'appui de différents programmes gouvernementaux en vue d'en maximiser l'impact.

Ainsi, la Ville de Terrebonne a déposé une demande de financement au ministère de l'Éducation dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* concernant son projet de Centre aquatique du pôle de la Croisée. Cette demande a été refusée en décembre 2020 au motif que les demandes reçues dépassent largement l'enveloppe disponible de 294 M\$ allouée pour ce programme.

DEMANDE NO 1

Dans ce contexte, la Ville de Terrebonne demande au gouvernement du Québec de bonifier substantiellement l'enveloppe du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* afin de refléter les véritables besoins des municipalités en cette matière et appelle celui-ci à prioriser et confirmer une aide financière de 10 M\$ pour la construction d'un centre aquatique à Lachenaie, et ce, au cours du 1^{er} semestre de 2021. Les fonds ainsi alloués rapidement pour ce projet structurant contribueront de façon importante à la relance économique souhaitée par tous les acteurs économiques comme le gouvernement du Québec et la Ville de Terrebonne.

2.2 L'importance des pôles sociaux à Terrebonne

Au plan social, la Ville de Terrebonne souhaite accroître son offre en matière de logement social et abordable. En effet, avec les changements démographiques et l'effervescence du marché immobilier dans la région, la demande pour de tels logements s'accroît.

En 2008, la Ville de Terrebonne s'est fixé l'objectif d'atteindre un ratio de 20 unités de logements sociaux et abordables pour 1 000 ménages. Actuellement, Terrebonne compte 41 760 ménages et 572 logements sociaux et abordables en incluant les coopératives. Afin d'atteindre le ratio de 20 unités pour 1000 ménages, c'est un total de 835 logements sociaux et abordables qui sont nécessaires, soit 263 de plus.

En 2020, à Terrebonne, le taux d'inoccupation des logements locatifs est de 0,6 % soit bien en dessous du taux d'équilibre de 3 %. Cela se traduit par une crise du logement avec le taux d'inoccupation le plus bas en 15 ans.

À l'heure actuelle, le nombre de logements sociaux et abordables projeté et en cours de développement est de l'ordre de 293. Il importe pour Terrebonne d'offrir aux clientèles plus vulnérables une offre qui convient à leurs besoins. Toutefois, les programmes existants utilisent présentement des grilles de coûts maximaux à des fins de subventions qui ne prennent pas en compte les nouvelles réalités du marché locatif à Terrebonne, notamment par rapport à celui de la CMM.

La Ville de Terrebonne est à concevoir présentement deux pôles sociaux d'importance, soit le projet du Pôle social du Parc des Tilleuls (135 logements) et le projet de logements sociaux La Croisée urbaine (142 logements). Or, non seulement ces projets sont prêts immédiatement à être mis en chantier, ils s'inscrivent aussi dans une perspective de relance économique d'importance pour Terrebonne et la région de Lanaudière.

Enfin, ces deux derniers projets de pôles sociaux visent à atténuer la crise du logement invoquée plus avant. Ils contribuent grandement à l'égalité des chances dans notre société. Comme on le sait, cette crise du logement est exacerbée par la crise sanitaire actuelle. La mise en œuvre de ces projets de pôles sociaux devient urgente afin de répondre aux besoins croissants de nos populations vulnérables comme les familles monoparentales et les personnes âgées.

DEMANDE NO 2

Dans ce contexte, la Ville de Terrebonne appelle le gouvernement du Québec à offrir dans les plus brefs délais, par le biais du programme AccèsLogis Québec, récemment bonifié par l'Entente bilatérale Québec-Canada, une contribution substantielle et équitable pour permettre la construction, d'ici 2023, des pôles sociaux de 293 logements sociaux et abordables sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

2.3 Legs pour le 350^e anniversaire de Terrebonne

Forte de sa position stratégique et bouillonnante d'art, de culture et de patrimoine en tous genres, la Ville de Terrebonne vise à devenir la plaque tournante culturelle de la Couronne Nord de Montréal. Pour y parvenir, elle prévoit non seulement un accroissement continu de son offre culturelle, mais également une mise en valeur toujours plus novatrice de tous les attraits patrimoniaux qui contribuent aux charmes de la municipalité.

Par ailleurs, l'année 2023 marquera un jalon important dans l'histoire de Terrebonne, soit le 350^e anniversaire de la ville. À cet effet, la Ville de Terrebonne compte bien laisser des legs importants à la communauté. Le décompte en vue de la planification de cet événement marquant est déjà commencé comme l'indique la création de *la Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de la Ville de Terrebonne*.

DEMANDE NO 3

Dans ce contexte, la Ville de Terrebonne demande au gouvernement de contribuer au financement de deux legs à l'occasion du 350^e anniversaire de la Ville de Terrebonne en 2023, soit la construction d'une « maison du meunier » et la remise en état selon les standards actuels de l'Agora de l'Île-des-Moulins.

3 PROJET DE LOI NO 66

Le 24 septembre 2020, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Madame Sonia Lebel, a déposé le projet de loi no 66. Ce projet de loi prévoit notamment des mesures permettant l'accélération de projets d'infrastructure. On retrouve à l'annexe 1 du projet de loi, la liste des projets d'infrastructures qui bénéficieront de mesures d'accélération. Pour la région de Lanaudière et Terrebonne, il y a notamment les projets suivants qui sont identifiés :

- Projet no 139 – Élargissement de 2 à 4 voies de la route 337 (Chemin Gascon) de la rue Rodrigue à la rue Guillemette à Terrebonne
- Projet no 137 – Prolongement de l'autoroute 25 et améliorations de la route 125 (3 projets)

De plus, un des projets est également la construction de l'autoroute 19, entre Laval et Bois-des-Filion, qui aura un impact majeur sur la mobilité des citoyens de Terrebonne-Ouest.

Le maire de la Ville de Terrebonne, M. Marc-André Plante, s'est réjoui du dépôt du projet de loi no 66, visant à mettre en place des mesures permettant l'accélération de projets d'infrastructures publiques sur tout le territoire de la province, tout en stimulant l'économie.

La Ville de Terrebonne demande que les initiatives et projets qui découlent du projet de loi no 66 soient implantés de façon diligente faisant suite à son adoption en décembre 2020.

4 AUTRES ATTENTES DE LA VILLE DE TERREBONNE

Également, la Ville de Terrebonne souhaite rappeler certaines attentes qu'elle considère comme importantes eu égard à sa croissance et à son développement, et ce, en fonction de certains axes.

Ainsi, les initiatives et projets suivants devraient être privilégiés par le gouvernement du Québec, soient : prévoir la construction d'un tronçon du REM vers l'est de Montréal jusqu'à Terrebonne; implanter un mode de transport structurant dans l'axe est/ouest le long de l'autoroute 640; élargir les ponts Mathieu et Lepage à Terrebonne pour permettre la construction de voies réservées pour autobus sur l'accotement de l'autoroute 25 à la hauteur de la ville de Mascouche; appuyer la création d'un 8^e parc industriel à Terrebonne; agrandir le Cégep de Terrebonne et finalement appuyer l'acquisition et la renaturalisation de l'ancien Golf le Boisé en vue de créer une Ceinture verte par l'aménagement de corridors de biodiversité.

Concernant les attentes de la Ville de Terrebonne en matière de transport collectif, elle déposera¹ en annexe au présent mémoire, le mémoire de la *Table des préfets et élus de la couronne Nord* (TPÉCN) portant sur le *Projet de plan stratégique de développement de l'Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM) déposé en décembre 2020. Le mémoire de la TPÉCN présente les recommandations et positionnements de ces membres dont la Ville de Terrebonne.

Aussi, la Ville de Terrebonne requiert que le ministère des Transports mette en œuvre dans les meilleurs délais le projet structurant de l'échangeur Urbanova à Terrebonne dont les plans et devis seront terminés en 2021. En effet, ce projet d'importance capitale pour la Ville de Terrebonne vient notamment appuyer l'investissement majeur de 420 M\$ annoncé par l'entreprise Métro inc. pour la construction d'un nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne. Cet investissement permettra de maintenir des emplois stables au Québec.

¹ Le mémoire de la TPÉCN sur le *Projet de plan stratégique de développement de l'Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM) fait l'objet d'un embargo jusqu'au 7 janvier 2021.

5 CONCLUSION

En conclusion, la Ville de Terrebonne réitère qu'elle est en mode de croissance sur plusieurs plans et notamment en matière de développement économique. Ce faisant, elle veut contribuer à la relance économique post-COVID tant souhaitée par le gouvernement du Québec. Pour ce faire cependant, la Ville de Terrebonne insiste sur le fait qu'elle sera incapable d'y arriver sans l'apport et la participation, notamment financière, du gouvernement du Québec.

Face aux enjeux importants actuels et à venir en matière de relance économique post-COVID, nous sommes convaincus que le gouvernement du Québec appuiera sans réserve les demandes et attentes de la Ville de Terrebonne, et ce, pour le bien-être de nos citoyens et citoyennes, de nos partenaires du milieu et de nos entreprises.

